



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'Administration des Postes et Télécommunications françaises met en vente à partir du 4 mai 1963, à PARIS, et du 6 mai dans les autres bureaux, un timbre-poste commémoratif du Centenaire de la 1<sup>re</sup> Conférence postale internationale qui a eu lieu à PARIS en 1863.

### CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 0,50 F

Couleur : bistre-noir

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par GANDON

Format horizontal 22 × 36  
(dentelé 13)

*Le timbre représente l'ancien Hôtel des Postes où s'est tenue la Conférence.*

L'essor accéléré des moyens de communication modernes a, pour la première fois dans l'histoire du monde, rendu sensible durant la période 1850-1875 le rapprochement des continents et des civilisations. En même temps les signes de coopération internationale se multiplient. Alors que sous l'impulsion généreuse d'Henri Dunant va s'organiser la Croix-Rouge internationale, une première conférence multilatérale consacrée aux relations postales est réunie en 1863, sur l'initiative du Postmaster General des Etats-Unis d'Amérique, Montgomery Blair. Au moment où les États-Unis d'Amérique étaient déchirés par la dure et sanglante guerre de Sécession, n'était-ce pas là le signe d'un robuste optimisme et la reconnaissance de problèmes importants ?

« Il est évident, disait M. Blair pour appuyer son idée de Conférence, qu'un arrangement postal international établi sur une base commune est de la première importance, non seulement au point de vue des rapports commerciaux mais aussi des rapports sociaux... Les ramifications du système postal, embrassant tant de pays, semblent requérir une coopération générale d'action. » Quinze états donnèrent aussitôt leur adhésion à ce projet : Autriche, Belgique, Costa-Rica, Danemark, Équateur, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Prusse, îles Sandwich (Hawaï), Suisse, Villes Hanséatiques. La Conférence se tint à Paris, du 11 mai au 8 juin 1863, dans l'Hôtel des Postes, situé sur l'emplacement de l'actuelle recette principale de Paris, dans le quartier historique du Louvre. Bien que son rôle ait été purement consultatif, cette Conférence n'en eut pas moins une grande importance technique et une valeur d'exemple.

Et l'on ne saurait oublier qu'au point de vue postal les délégués réunis à Paris en 1863 représentaient les neuf dixièmes du commerce international et les dix-neuf vingtièmes de la correspondance du monde entier. C'est dire que leurs délibérations ne pouvaient manquer d'avoir de grandes répercussions : elles aboutirent à l'adoption de trente et un articles ou principes généraux de nature à servir de base aux conventions internationales souhaitables pour faciliter les relations postales. Trois questions fondamentales furent étudiées : la question de l'uniformité de poids, celle de l'uniformité de taxe, enfin celle de la simplification des comptes qui comportait une amélioration du système de transit.

Le mouvement était donc donné : quelques années plus tard, en 1868, l'Administration des Postes de l'Allemagne du Nord proposa un projet de création d'une union postale à soumettre aux délibérations d'un Congrès universel et, à cet effet, entreprit dès 1869 des démarches diplomatiques. Interrrompues par la guerre franco-allemande de 1870-1871, les négociations reprirent immédiatement après la conclusion de la paix. En 1874 fut signé à Berne le traité instituant l'Union générale des Postes qui, quatre ans plus tard, allait devenir l'Union Postale Universelle.